



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_164

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marie-Helene DUBOIS Direction Générale

Objet :	Abattoir : Révision de la grille tarifaire
----------------	--

Rapporteur : Gérard GROS

Il convient, chaque année, de réviser la grille tarifaire de l'abattoir.
Par ailleurs, un plan de redressement a été engagé depuis mars dernier pour réduire le déficit de l'abattoir (de l'ordre de 900 000 € fin 2024), dans une approche structurelle.
Une 1ère étape vise une diminution de 500 000 € sur un an.

Les objectifs sont multiples. Il s'agit de procéder à des économies et redonner des marges de manœuvre financières sur différents volets :

- organisation et RH (redéploiement, suppression de postes, travail sur les processus d'organisation, diminution du recours à l'intérim, ...),
- réduction des charges à caractère général (fluides, maintenance, prestations de services),
- recherche de tonnages supplémentaires,
- révision des tarifs en vue, d'une part, d'une uniformisation pour les professionnels et, d'autre part, d'une revalorisation de l'ordre de 5 %.

Sur la base de l'activité et du tonnage constatés en 2024, la révision tarifaire proposée conduirait à un montant de recettes supplémentaires de l'ordre de 130 000 € - 140 000 € en année pleine.

Le Conseil d'Exploitation réuni le 6 mai dernier a validé la proposition de ces nouveaux tarifs qui a ensuite été présentée aux principaux grossistes de l'abattoir.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la grille tarifaire 2025 de l'abattoir, telle qu'annexée à la présente délibération, avec application à compter du 1^{er} juillet 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les actes afférents à l'application de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_164-DE

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_165

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Luidgi GRANGEON Développement touristique et territoriale

Objet :	Fonds de concours d'investissement (sport et tourisme) pour les communes de moins de 1 000 habitants : attribution 2025
----------------	---

Rapporteur : Corinne GONCALVES

La Communauté d'agglomération a instauré, par délibération du 22 juin 2023 et modifié lors de la séance du Conseil communautaire du 7 mars 2024, un dispositif fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants, conformément aux dispositions de l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux libertés et responsabilités locales.

Pour l'année 2025, 4 dossiers ont été retenus, 2 projets à caractère touristique pour les communes de Malvières et Chomelix et 2 à caractère sportif pour les communes de Blanzac et Chaspuzac, pour une attribution globale de 67 625,20 € (cf tableau en annexe).

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE sous réserve de concrétisation du projet, d'attribuer, au titre des fonds de concours (sport et tourisme) de l'année 2025, 25 000,00 € à la commune de Malvières pour le projet d'aménagement et de création d'une aire de pique nique de 631 917,72 €, soit le montant maximal du dispositif,
- DÉCIDE sous réserve de concrétisation du projet, d'attribuer, au titre des fonds de concours (sport et tourisme) de l'année 2025, 5 625,20 € à la commune de Chomelix pour le projet réfection des toilettes publiques avec accès PMR de 14 063,00 €, soit 40 %
- DÉCIDE sous réserve de concrétisation du projet, d'attribuer, au titre des fonds de concours (sport et tourisme) de l'année 2025, 12 000,00 € à la commune Blanzac pour le projet d'aménagement d'un terrain multisport de 60 065,00 €, soit 20 %,
- DÉCIDE sous réserve de concrétisation du projet, d'attribuer, au titre des fonds de concours (sport et tourisme) de l'année 2025, 25 000,00 € à la commune Chaspuzac pour le projet d'aménagement d'un terrain multisport de 147 012,00 €, soit le montant maximal du dispositif,
- APPROUVE la convention type d'attribution,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_165-DE



VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_166

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Luidgi GRANGEON Développement touristique et territoriale

Objet :	1ers kilomètres Saint-Jacques - Chemin des Crêtes : demande de subventions et plan de financement
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay compte 72 communes situées au centre du département et polarisée par le pôle urbain du Puy-en-Velay, chef-lieu préfecture. Dans le cadre de sa compétence d'aménagement touristique, la collectivité souhaite requalifier les premiers kilomètres du GR 65 « Via Podiensis » - Chemin de Saint-Jacques de Compostelle en proposant notamment l'aménagement d'un nouveau chemin « Chemin des Crêtes » qui offre un point de vue en balcon remarquable sur le bassin du Puy-en-Velay.

L'itinéraire actuel du GR 65 à la sortie de la ville historique emprunte la rue des Capucins puis celle de Compostelle. Cette partie fait actuellement l'objet d'une démarche de valorisation, financée par la Région Auvergne Rhône Alpes et l'État dans le cadre du 1 % Paysage.

Au niveau du basculement sur le plateau, au lieu dit "Belle Plaine", le chemin quitte le goudron pour une large piste carrossable sans réel intérêt en matière de marche ou de qualité paysagère. Aussi, l'ambition de ce nouveau projet est la modification du tracé sur la partie haute à la sortie de la ville. La proposition de nouveau tracé génère une plus-value très nette pour les marcheurs : itinéraire dédié aux piétons (pas de véhicules motorisés), sentier "mono trace" apprécié des randonneurs, vue spectaculaire sur la ville avec au second plan les massifs du Meygal et du Mézenc.

Aujourd'hui, la section destinée à être aménagée est relativement fréquentée, sa qualification en GR permettra donc de pérenniser son existence. La proposition de nouvel itinéraire emprunte le site classé des Chibottes sur la commune de Vals-près-le-Puy. La proposition d'aménagement a été conçue dans le respect des prescriptions relatives au classement de ce site.

Les principes d'aménagement sont simples, ils consistent à poser un revêtement de type terre-pierre et de la signalétique. Au nord, en bordure de la partie urbanisée, un bâtiment abritant des toilettes publiques sera intégré. Enfin, l'accès sera limité par du barriérage bois que l'on trouve habituellement sur les voies vertes.

Cette mise en valeur de cet itinéraire touristique emblématique, véritable vitrine du département, emprunté par plus de 25 000 marcheurs par an, permettra au territoire de capter de nouvelles clientèles et renforcera également le tourisme durable en Haute-Loire. Le budget prévisionnel est évalué à 149 000,00 € HT.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Aménagement touristique		149 000,00 €
	TOTAL		149 000,00 €
	<i>ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER</i>		<i>149 000,00 €</i>
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER HAUTE-LOIRE	14 900,00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	74 500,00 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire	29 800,00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	119 200,00 €	80 %
	Autofinancement	29 800,00 €	20 %
	TOTAL Financement	149 000,00 €	100 %

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ENGAGE la réalisation de l'opération « Aménagement touristique du Chemin des Crêtes pour la requalification des premiers kilomètres du GR 65 Via Podiensis -Chemin de Saint-Jacques de Compostelle »,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération sachant que la Communauté d'agglomération assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel,
- SOLLICITE les demandes de subventions auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Département Haute-Loire dans le cadre du Fonds d'Intervention Touristique (FIT43), et du Groupe d'Action Locale Haute-Loire, au titre du programme LEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural),
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document afférant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_167

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Luidgi GRANGEON Développement touristique et territoriale

Objet :	Aménagement d'une voie douce Ceyszac - Les Orgues : acquisition des parcelles B n°844, AA n° 18, AC n°93 et AA n°9, AA n°14, AA n°15 en modification de la délibération n° DEL_CC2025_051 du 06/03/2025
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Par la délibération n° DEL_CC2025_051 du 06/03/2025, le conseil communautaire a validé l'acquisition de parcelles pour la réalisation de l'aménagement d'une voie douce Ceyszac – Les Orgues, il convient délibérer à nouveau, suite à une modification d'une des parcelles à acquérir. La parcelle suivante :

- section B n°578 est remplacée par la parcelle : section AA n°9.

Cet aménagement nécessite l'acquisition foncière d'environ 10 250 m² de parcelles essentiellement agricoles, la surface définitive établie après élaboration du plan de bornage, pour un montant estimatif de 12 000 €. Cette emprise foncière est à titre estimatif, tout comme le montant dédié à l'acquisition de ces parcelles.

Pour rappel, les parcelles à acquérir en vue de la réalisation de ce projet, avec la présente modification, sont les suivantes :

- section B n° 844, AC n°93, AA n° 18, propriétés de Madame ALIZARD : environ 9 200 m²,
- section AA n° 14, AA n°15, AA n° 9, propriétés de Monsieur ALIX : environ 1 050 m².

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'acquisition d'une partie des parcelles B n° 844, AA n° 18, AC n° 93 appartenant à Madame ALIZARD et des parcelles AA n° 14, AA n° 15, AA n° 9 appartenant à Monsieur ALIX, sur la commune de Ceyszac, pour une superficie totale d'environ 10 250 m² et pour un montant estimatif de 12 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à entreprendre toute démarche et à signer tous les actes nécessaires en vue de la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_168

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Luidgi GRANGEON Développement touristique et territoriale

Objet :	Aménagement d'une voie verte sur les berges du Ceyssac (liaison Ceyssac - salle des Orgues à Espaly) : demande de subventions et plan de financement correspondant, en modification de la délibération du 06/03/2025
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Par la délibération du 06/03/2025, le Conseil Communautaire a validé le projet d'aménagement d'une voie douce reliant la commune de Ceyssac à Espaly Saint Marcel (Les Orgues), suite à une modification du plan de financement et des financeurs sollicités.

Pour rappel, le coût hors taxes de l'opération s'élèverait à 207 040 € (hors foncier).

Le nouveau plan de financement est le suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
		Liaison Ceyssac – Salle des orgues	
	TOTAL		207 000.00 €
	ASSIETTE ELIGIBLE LEADER		207 000.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant HT	État d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000,00 €	Subvention sollicitée 19,32 %
	Région Auvergne Rhône Alpes	124 224,00 €	Subvention sollicitée 60 %
	TOTAL Aides Publiques	164 224.00 €	79,32 %
	Autofinancement	42 816.00 €	20,68 %
	TOTAL Financement	207 040.00 €	100 %

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 42 816 € hors taxes.

Le Conseil Communautaire :

- SOLLICITE les demandes de subventions auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, et du Groupe d'Action Locale Haute-Loire, au titre du programme LEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural),
- APPROUVE le nouveau plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_169

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Dounia OUARDI Développement touristique et territoriale

Objet :	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en Haute-Loire : convention de partenariat 2025
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre a pour objet de fédérer les associations de randonneurs du département et de représenter celles-ci auprès des services de l'État et des collectivités. Le Comité fédère les clubs de randonnées du département. Une autre mission du Comité est de créer, d'entretenir le balisage et d'assurer la promotion des sentiers de Grande Randonnée GR®, GR de Pays®. 130 baliseurs indiquent les 1 650 kms de ce réseau.

Sur la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay le Comité flèche :

- le GR 65 Chemin de Saint-Jacques de Compostelle,
- le GR 70 Chemin de Stevenson,
- le GR 40 le Tour des volcans du Velay,
- le GR 3 la Loire à pied,
- le GR 700 Chemin de Régordane,
- le GR 300 Chemin de Saint-Michel,
- le GR 430 le chemin de Saint-Régis,
- le GR 470 Sources et Gorges de l'Allier,
- le GR 765 Chemin de Saint-Jacques de Cluny au Puy-en-Velay et de Lyon au Puy.

Le Comité assure également la promotion de ces itinéraires à l'aide des Topoguides, Randofiches ou Randomobiles et par le biais de ses outils de communication ou de ses événementiels.

Chaque année, une convention de partenariat est signée entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le CDRP afin de fixer les modalités d'intervention. Cette convention concerne deux points : une partie balisage, accompagnement de la collectivité sur les PR, formation si nécessaire et la partie promotion numérique.

Engagements du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre :

- Par son réseau de baliseurs associatifs, le Comité assurera le balisage des GR® et GR® de Pays sur le territoire communautaire, ainsi que le suivi de la signalétique directionnelle.
- Le Comité accompagnera la Communauté d'agglomération pour la mise en œuvre et la promotion des GR et des PR Respirando® sur son territoire. Le Comité pourra être chargé d'une expertise technique dans le cadre d'un projet lié à la Randonnée, pour une durée n'excédant pas deux jours.
- Le Comité pourra accompagner la Communauté d'agglomération lors de la création de nouveaux outils de communication sur la randonnée.
- Le Comité, à la demande de la Communauté d'agglomération, pourra proposer une formation au balisage pour la maintenance des PR.
- Le Comité mettra à disposition sur demande de la Communauté d'agglomération, un espace dans ses outils de communication :
 - Site Internet (article 500 caractères + photo),
 - Bulletin du Comité (article 2000 caractères + photo),
 - Page Facebook du Comité (article 500 caractères + photo),
 - Vitrine de la Croisée des Chemins, 21 rue du Collège au Puy-en-Velay (période de quinze jours par an).

De son côté, la Communauté d'agglomération s'engage à soutenir financièrement pour l'année 2025 le Comité sur la base de 0,10 € par habitant soit 8 527,60 €.

De plus, le CDRP a créé une application numérique permettant la promotion et la diffusion des sentiers de randonnées en Haute-Loire. Jusqu'au 1^{er} janvier 2024, cette application était alimentée et entretenue par le Comité de Randonnée Pédestre de Haute-Loire, la « solution Geotrek » qui se composait de deux parties :

-Un portail numérique : www.chemin-rando-hauteloire.fr.

-Une application mobile pour smartphone : «Rando en Haute-Loire».

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'application n'appartient plus au comité mais est devenue propriété du Conseil Départemental.

Le comité se propose de continuer à mettre à jour et continuer à faire les modifications nécessaires de tracé, descriptifs, photos nos PR et GR.

Engagements du Comité de Randonnée Pédestre de Haute-Loire :

Le Comité assure la mise en ligne, la mise à jour et les modifications de tracé, descriptifs, photos ... qui pourraient subvenir sur les itinéraires PR de la Communauté de Communes qui sont mis en ligne sur le GEOTREK Départemental « Rando(s) Haute-Loire ».

Cette participation financière s'élèvera à 20 € / an par PR.

Engagements de la Communauté d'agglomération :

Pour pérenniser ces outils de mise en valeur du territoire, une participation financière est demandée aux Communautés de Communes qui contribuent ainsi au maintien de leur réseau local de PR. Cette participation financière s'élève à 20 €/an par PR. La Communauté d'agglomération s'engage donc à soutenir financièrement, pour l'année 2025, le Comité sur la base de 20 € par PR soit 2100 € soit 105 PR intégrés.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la convention ci annexée avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, qui comprend deux points :
 - le suivi du balisage (0,10 € par habitant) représentant un montant de 8 527,60 €,
 - la promotion de la randonnée par le biais de la mise en application des données PR dans le Geotrek départemental soit 105 PR dans l'application Geotrek, représentant un montant de 2 100 € (20 € / PR),
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_170

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Dounia OUARDI Développement touristique et territoriale

Objet :	Outils d'observation touristique Orange Flux Vision Tourisme et Visidata : convention de partenariat 2025/2026
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Lors de sa commission attractivité tourisme du 24/10/2024, le Département de la Haute-Loire, l'Agence Haute-Loire Attractivité (Ex MDDT) et les Territoires dont la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, ont décidé de reconduire pour les deux prochaines années (2025 et 2026), le dispositif d'observation des clientèles proposé par Orange à partir de la téléphonie mobile « Flux Vision Tourisme ».

Ce dispositif fournit de précieuses données en matière de fréquentation et de mobilité des touristes. L'exploitation des données livrées par Orange est réalisée via la plateforme Visidata.

Pour information, afin de bénéficier d'une économie substantielle, une commande mutualisée avec le Département de la Loire a été passée auprès d'Orange Business Service et Visidata. Le bénéfice de cette mutualisation favorise les Territoires par une participation financière à minima.

Objet et durée de la convention :

La présente convention a pour objet de décrire les conditions, les modalités techniques et financières de la collaboration entre Haute-Loire Attractivité et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, Territoire partenaire.

La présente convention est conclue pour une durée de 2 ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

Engagement de l'Agence Haute-Loire Attractivité :

- Assure le pilotage technique du dispositif Flux Vision Tourisme en conformité avec les zonages définis et les livrables attendus.
- Transmet au Territoire les identifiants personnalisés lui permettant d'accéder à la plateforme Visidata et aux données traitées au fur et à mesure de la livraison.
- Assure l'animation de la plateforme Visidata et le soutien technique aux Territoires partenaires.
- Diffusera auprès du Département et des Territoires partenaires les études réalisées dans le cadre de l'observatoire départemental du tourisme.

Engagement de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay :

- S'engage à verser à l'Agence Haute-Loire Attractivité une participation financière de 1 140 € (mille cent quarante euros) par an. Cette somme sera versée par virement après réception de la note de frais correspondante.
- Nommera un interlocuteur dédié au suivi du dispositif.
- S'engage à suivre les préconisations établies pour l'étude des données.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_170 du 25/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VERSE à l'Agence Haute-Loire Attractivité, une participation financière de 1 140 € par an et pour 2 ans (2025/2026),
- AUTORISE Monsieur le Président de l'agglomération du Puy-en-Velay ou son représentant à signer la convention annexée à la présente avec l'Agence Haute-Loire Attractivité,
- AUTORISE Monsieur le Président de l'agglomération du Puy-en-Velay ou son représentant à signer tous les document afférents à ce dossier.

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 73

Contre : 3

Sylvie BARBE, Stéphane CLABAUX, Corinne GONCALVES

Abstention : 1

Jean Yves BERAUD

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_171

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Wilfried MASSON Développement touristique et territoriale

Objet :	Association Pont des Ludes : attribution d'une subvention de fonctionnement 2025
----------------	--

Rapporteur : Thierry MOURGUES

L'Association Pont des Ludes intervient depuis de nombreuses années sur le territoire de l'Agglomération afin de promouvoir le jeu auprès de publics aussi divers que les enfants, les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore les jeunes en situation précaire.

Dans le cadre du dispositif communautaire LUD'AGGLO, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay soutient l'activité de l'association Pont des Ludes, exercée au sein de la ludothèque à Brives Charensac.

Une convention de partenariat liait jusqu'alors la Collectivité et l'Association, elle prendra fin en juillet 2025. En raison de l'évolution des missions et des prestations afférentes de chacune des parties, il convient de renouveler ce partenariat et de rédiger une nouvelle convention.

Afin de permettre à l'Association de continuer à mener à bien ses actions sur le Territoire, il est proposé de lui allouer une subvention de 20 000 € pour l'exercice 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Association Pont des Ludes au titre de l'année 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec l'association Pont des Ludes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à entreprendre toutes les actions qui permettront de mener à terme ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_172

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Benoît GIRODET.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Délibération n° DEL_CC2025_172 du 25/06/2025

Rédacteur : Christelle BOYER Administration générale

Objet :	Manifestations touristiques et culturelles - demandes de subventions pour l'année 2025 : attribution
----------------	--

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

La Communauté d'agglomération a reçu cette année plus de 50 dossiers de demande de subventions au titre des manifestations organisées sur l'année 2025.

Ces dossiers ont été examinés en Comité de Pilotage le 20 mai dernier, en fonction des critères mis en place en 2018 dans le cadre de l'adoption du règlement d'attribution des subventions.

Les manifestations sont classées en 4 catégories : les manifestations emblématiques, les manifestations intermédiaires, les aides aux projets de création et de diffusion/événementiel et les nouvelles aides ou aides exceptionnelles et les congrès.

Après le premier examen des dossiers par les membres du Comité de Pilotage, une enveloppe globale correspondant aux champs de compétences concernées a été proposée à hauteur de 313 870 € (tableau en annexe).

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention aux associations pour un montant global de 313 870 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer des conventions de partenariat annuelles ou triennales avec les associations.

Jean-Benoît GIRODET

Membre du Bureau

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_172-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_173

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Ginette VINCENT

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

Délibération n° DEL_CC2025_173 du 25/06/2025

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet :	Alliade Habitat - Garantie d'emprunt - Financement pour la réhabilitation de 34 logements locatifs sociaux situés 20-26 Rue Jean Mermoz au Puy-en-Velay
----------------	---

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Alliade Habitat va réhabiliter 34 logements locatifs sociaux situés 20-26 Rue Jean Mermoz au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a sollicité un prêt à hauteur de 1 714 362 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Département de la Haute-Loire, sollicité pour une garantie d'emprunt, n'intervient pas dans le cadre d'une réhabilitation.

La CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social), également sollicitée, accorde une garantie à hauteur de 75 % soit 1 285 771,50 €.

Aujourd'hui, Alliade Habitat sollicite le soutien de la Communauté d'agglomération, pour une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 428 590,50 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt n° 173931. Celui-ci est constitué d'une ligne de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période de prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 25 % soit 428 590,50 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 714 362 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 173931 constitué d'une ligne du prêt.

la garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 428 590,50 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt, ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération,

- APPORTE la garantie aux conditions suivantes :
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et

Délibération n° DEL_CC2025_173 du 25/06/2025

jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliade Habitat ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le Vice-Président,

Jean-Paul BRINGER

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_174

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet :	Alliade Habitat - Garantie d'emprunt - Financement pour la réhabilitation de 87 logements locatifs sociaux situés Rue André Soulier/ Rue Simone Veil au Puy-en-Velay
----------------	--

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Alliade Habitat va réhabiliter 87 logements locatifs sociaux situés Rue André Soulier / Rue Simone Veil au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a sollicité un prêt à hauteur de 1 300 586 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Département de la Haute-Loire, sollicité pour une garantie d'emprunt, n'intervient pas dans le cadre d'une réhabilitation.

La CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social) pourrait éventuellement accorder une garantie à hauteur de 75 % soit 975 439,50 €.

Aujourd'hui, Alliade Habitat sollicite le soutien de la Communauté d'agglomération, pour une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 325 146,50 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt n°170481. Celui-ci est constitué d'une ligne de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période de prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 25 % soit 325 146,50 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 300 586,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N°170481 constitué d'une ligne du Prêt.

la garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 325 146,50 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt, ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- APPORTE la garantie aux conditions suivantes :
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliage Habitat ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le Vice-Président,

Jean-Paul BRINGER

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_175

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Ateliers des Arts

Objet :	Conservatoire/Ateliers des Arts : convention d'attribution de la subvention de fonctionnement du Département pour l'année scolaire 2024/2025
----------------	--

Rapporteur : Corinne GONCALVES

Le Département de la Haute-Loire alloue une subvention annuelle au Conservatoire/Ateliers des Arts pour son fonctionnement.

Cette subvention est basée sur des critères définis dans le schéma départemental de l'Education et des Enseignements artistiques 2022/2027 visant à conforter l'enseignement artistique dans les territoires et à décliner le parcours d'éducation artistique et culturel dans les établissements d'enseignements artistiques.

Pour 2025, le Département s'est engagé dans une démarche d'économies substantielles, certaines modalités de son dispositif ont évolué afin de poursuivre malgré tout son engagement auprès des acteurs qui participent à l'attractivité de la Haute-Loire.

Les modalités financières sont les suivantes :

1/ Aide forfaitaire liée au classement de type 4 du conservatoire : 233 650 € (256 000 € en 2024).

Pour obtenir ce classement les conditions suivantes doivent être remplies :

- Éveil, 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle, classe préparatoire en conformité avec le schéma d'orientation pédagogique national,
- Directeur diplômé (CA certificat d'aptitude/PEA professeur d'enseignement artistique ou Master),
- 90 % d'enseignants diplômés (avec 70 % d'enseignants titulaires d'un CA/PEA et/ou DE diplôme d'État/ASEA assistant spécialisé d'enseignement artistique),
- locaux adaptés et accessibles,
- enseignements complémentaires : théâtre ou danse,
- proposition d'esthétiques musicales diverses avec des départements et des pratiques d'ensemble permettant une réelle diffusion,
- une saison professionnelle,
- centre d'examen,
- pôle ressources,
- CHAM en primaires et/ou collèges,
- mise en place annuelle de 3 ou 4 grands projets culturels de territoire avec un partenaire extérieur ou dans le cadre d'une convention EAC (Éducation Artistique et Culturelle).

2/ Aides complémentaires :

- Dumistes : 12 778 €,
- CHAM : 13 695 €,
- CHAD : 4 565 €,
- Danse : 9 125 €,
- Théâtre : 9 125 €,
- Musiques actuelles : 9 125 €.

La subvention pour le fonctionnement de l'Internat « Résidence à Thème » de La Chaise Dieu d'un montant de 15 000 € est supprimée mais remplacée par le remboursement sur facture des prestations pédagogiques réalisées par les enseignants du Conservatoire.

Au vu des enseignements dispensés à Craponne sur Arzon par le Conservatoire à
Délibération n° DEL_CC2025_175 du 25/06/2025

Rayonnement départemental, une subvention départementale supplémentaire de 8 500 € est accordée au titre de l'année 2024-2025 (lié au forfait de type 1).

Le montant total pour l'année scolaire 2024/2025 s'élève à 300 563 € (320 000 € en 2024 hors la Chaise Dieu) pour les sites du Puy-en-Velay, Vorey/Rosières, Craponne sur Arzon. Cette subvention sera versée sur l'exercice 2025 après signature de la convention du Schéma départemental de l'Éducation et des enseignements artistiques entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération (jointe en annexe).

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention sur le Schéma départemental des enseignements artistiques pour l'année scolaire 2024/2025 fixant les conditions d'attribution de la subvention départementale de 300 563 € pour l'exercice 2025.
- INSCRIT sur le budget du Conservatoire à rayonnement départemental Les Ateliers des arts les recettes suivantes :
 - 270 793 € service 250_compte 7473_3111
 - 21 270 € service 250_compte 7473_3112
 - 8 500 € service 250_compte 7473_3114

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_176

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur



Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine PRUNET Théâtre

Objet : Visite du Théâtre : création d'une tarification

Rapporteur : Corinne GONCALVES

Pour donner satisfaction à une forte demande du public et dans le but de diversifier les activités générant des recettes propres, il est envisagé la création d'une tarification pour des visites commentées et guidées du Théâtre.

Le Théâtre proposera ainsi des visites commentées et guidées à destination des groupes ou individuels.

Un tarif de médiation pour les scolaires est proposé aux groupes qui assistent parallèlement à une représentation dans le cadre d'un parcours d'école du spectateur.

Le format de visite sera d'environ 1h30 et des créneaux seront ouverts en fonction des capacités organisationnelles du service et du planning du Théâtre. Les informations seront diffusées au sein du bâtiment et sur le site internet du Théâtre.

Visite commentée pour les individuels	- Adultes	8,00 €
	- Enfants (-18 ans) ou étudiants	5,00 €

Visite commentée pour les groupes	- Scolaires (groupe de -20 participants / 1 guide)	80,00 €
	- Scolaires (groupe de +20 participants / 2 guides)	100,00 €
	- Médiation	50,00 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la création d'une tarification pour des visites commentées et guidées du Théâtre selon la grille suivante :

Visite commentée pour les individuels	- Adultes	8,00 €
	- Enfants (-18 ans) ou étudiants	5,00 €

Visite commentée pour les groupes	- Scolaires (groupe de -20 participants / 1 guide)	80,00 €
	- Scolaire (groupe de +20 participants / 2 guides)	100,00 €

	- Médiation	50,00 €
--	-------------	---------

- AUTORISE que les recettes soient inscrites au budget sous l'imputation suivante :
7062 - 3117- 630 – 630.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_177

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :

96

Date de
publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet :	Musée Crozatier : demandes de subventions auprès du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) et du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM)
----------------	---

Rapporteur : Corinne GONCALVES

Conformément à sa mission de conservation du patrimoine, le musée Crozatier poursuit, chaque année, un programme d'enrichissement et de restauration de ses collections.

Le Ministère de la Culture et la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent ces projets d'acquisition et de restauration d'œuvres appartenant aux collections des musées de France, grâce au Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) et au Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM), dispositifs d'accompagnement financier aux collectivités. Les projets ayant reçu un avis favorable de la commission scientifique régionale peuvent être subventionnés au titre du FRAR et du FRAM à hauteur de 50 % (25 % Région, 25 % Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)).

Le musée Crozatier a présenté aux dernières commissions scientifiques régionales des projets d'acquisition et de restauration qui ont tous reçu un avis favorable.

Il est proposé de solliciter le soutien du FRAR et du FRAM pour les projets suivants :

ACQUISITIONS / FRAM

Dépenses	Montant (TTC)	Recettes	Montant
Dossier 1 : Ensemble de quatre œuvres de Charles Maurin et d'une pendule signée Charles Crozatier	8 523,00 €	Subvention FRAM 50 %	4 260,00 €
- <i>À la fenêtre</i> Aquatinte sur papier ; Charles Maurin ; vers 1880. Inv. : 2024.6.1 Avis favorable de la DP du 12 septembre 2024	(585,00 €)		
- <i>Femme tirant ses bas</i> Eau-forte colorée sur papier ; Charles Maurin ; 1891. Inv. : 2024.6.2 Avis favorable de la DP du 12 septembre 2024		Agglomération 50 %	4 263,00 €
- <i>Le Tub, série La Petite Classe</i> Eau-forte sur papier ; Charles Maurin ; 1891. Inv. : 2024.6.3			

<p>Avis favorable de la DP du 12 septembre 2024</p> <p>- <i>Mère déshabillant son enfant</i> de la série <i>la Nouvelle Éducation sentimentale</i> Eau-forte colorée sur papier ; Charles Maurin ; vers 1880. Inv. : 2024.6.4 Avis favorable de la DP du 12 septembre 2024</p> <p>- Pendule de cheminée à décors d'amours Bronze doré ; Charles Crozatier (fondeur) et Rollin (horloger) ; vers 1850. Inv. : 2024.7 Avis favorable de la DP du 18 octobre 2024</p>	(7 938,00 €)		
<p>Total des dépenses d'acquisition</p>	8 523,00 € (*)	<p>Total Subvention FRAM (50%)</p> <p style="text-align: right;"><i>Subv DRAC (25%)</i> <i>Subv Région (25%)</i></p> <p>Total part Communauté d'agglomération (50%)</p>	<p>4 260,00 €</p> <p style="text-align: right;">2 130,00 € 2 130,00 €</p> <p>4 263,00 €</p>

(*) Pas de TVA sur l'acquisition d'œuvres.

RESTAURATIONS / FRAR

Dépenses	Montant (HT)	Recettes	Montant
<p><u>Dossier 2</u> : arts graphiques</p> <p>- <i>Panorama du port et de la ville de Yokohama</i> Xylogravure sur papier ; Hashimoto Sadahide ; 1859 Rest. : Claire Pautrat (Appuy créateurs) Inv. : 2009.11.316 Avis favorable de la CSR du 6 février 2025</p>	<p>3 683,00 € HT</p> <p>(2 363,00 € HT)</p>	<p>Subvention FRAR 50 %</p>	1 840,00 €
<p>- <i>Saint Nicolas le Thaumaturge</i> Huile sur bois ; 19^e siècle ; Rest. : Clémence Fargues Inv. : 892.16.2 Avis favorable de la DP du 9 septembre 2024</p> <p>- <i>L'Archange Barachiel</i> Huile sur bois ; 19^e siècle ;</p>	(1 320,00 € HT)	<p>Agglomération 50 %</p>	1 843,00 €

Rest. : Clémence Fargues Inv. : 892.16.63 Avis favorable de la DP du 9 septembre 2024			
<u>Dossier 3</u> : Ensemble de 16 objets métalliques (militaria) 1- Grenade russe (Inv. : 856.14) 2- Canon russe (Inv. : 861.4) 3- Bourse de soldat russe (Inv. : 892.15.15) 4- Éclat d'obus utilisé lors du siège de Sébastopol (Inv. : 892.15.21) 5- Éclat d'obus utilisé lors du siège de Sébastopol (Inv. : 892.15.49.1 et 2) 6- Croix-pendentif d'un soldat Russe (Inv. : 892.15.64.1 et 2) 7- Boulets du siège de Sébastopol (Inv. : 892.16.8.1 à 4) 8- Fouet / Knout russe (Inv. : 892.16.22) 9- Épée fragmentée du général Couston (Inv. : 892.16.29.1 et 2) 10- Pistolet / Revolver du Général Couston (Inv. : 892.16.33) 11- Médaille / Décoration du général Couston (Inv. : 892.16.34.11) 12- Casque russe modèle 1844 (Inv. : 892.16.51) 13- Médaille, Notre Dame de France (Inv. : 1937.1.159) 14- Médaille, Notre Dame de France (Inv. : 1937.1.160) 15- Médaille, Notre Dame de France (Inv. : 1937.1.161) 16- Médaille, Notre Dame de France (Inv. : 1937.1.162.1) Rest. : Gaëlle Giralt et Céline Bonnot-Diconne Avis favorable de la DP du 9 septembre 2024	5 350,00 € HT	Subvention FRAR 50 %	2 674,00 €
		Agglomération 50 %	2 676 €
Total des dépenses de restauration	9 033,00 € HT	Total Subvention FRAR (50 %)	4 514,00 €
		Subv DRAC (25%) 2 257,00 € Subv Région (25%) 2 257 00 €	
		Total part Communauté d'agglomération (50%)	4 519,00 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_177 du 25/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- CONFIRME l'engagement de la Communauté d'agglomération sur les opérations de restauration et d'acquisition pour lesquelles un avis favorable a été émis par les commissions scientifiques régionales Auvergne-Rhône-Alpes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes une subvention de 2 130,00 € au titre du FRAM et 2 257,00 € au titre du FRAR, et auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention de 2 130,00 € au titre du FRAM et 2 257,00 € au titre du FRAR, pour les acquisitions et restaurations mentionnées,
- ACCEPTE l'attribution de subventions au titre du FRAR et du FRAM à la Communauté d'agglomération, dans le cadre des restaurations et des acquisitions pour le compte du musée Crozatier,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le versement des subventions auprès de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_178

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet :	Service patrimoine : modification de la grille de rémunération des guides conférenciers
----------------	---

Rapporteur : Corinne GONCALVES

La Communauté d'agglomération emploie 9 guides-conférenciers sous le statut de vacataire. Ceux-ci sont rémunérés par heure de vacation selon une grille de rémunération. Outre le taux horaire pour une vacation de base (24,79 € bruts), il existe plusieurs autres taux qui prennent en compte la particularité de certaines vacations : vacations de nuit, de dimanche ou jour férié, éloignées (à plus de 20 km), en langue étrangère, etc.

Actuellement, une vacation située à plus de 20 km du Puy-en-Velay est bonifiée de 35 % par rapport au taux horaire de base (33,46 € bruts). Or ceci ne compense ni le temps passé en trajet, ni les frais de transport, les guides utilisant leurs véhicules personnels. Il est proposé de revaloriser la vacation « plus de 20 km », pour la porter à 41,83 € brut, à compter du 3 juillet 2025.

Par ailleurs, il n'existe pas de taux horaire « Vacation + de 20km dimanche/jours fériés ». Or le service Patrimoine propose des visites sur le territoire les dimanches ou les jours fériés, dans des communes situées à plus de 20 km du Puy-en-Velay. Tout comme pour le taux « Vacation de base » qui est bonifié à 50 % pour les dimanches et jours fériés, il est proposé de créer un taux « dimanche/jours fériés » bonifié à 50 %, pour les vacations situées à plus de 20 km du Puy-en-Velay, soit un taux horaire brut de 62,74 €, à compter du 3 juillet 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le taux horaire de 41,83 € bruts pour les vacations des guides-conférenciers situées à plus de 20 km, à compter du 3 juillet 2025,
- APPROUVE le taux horaire de 62,74 € bruts pour les vacations des guides-conférenciers ayant lieu les dimanches ou jours fériés et situées à plus de 20 km, à compter du 3 juillet 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes subséquents.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_179

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Pierre.Olivier Malartre Sports

Objet :	Office Intercommunal des Sports : subvention
----------------	--

Rapporteur : Michel CHAPUIS

L'office intercommunal des Sports de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay intervient dans différents domaines en soutien aux associations du territoire :

- Soutien technique et administratif : dossiers de demande de subventions, dossiers de sécurité, mise en réseau des clubs ;
- Soutien logistique : mise à disposition d'un minibus, vivier de bénévoles ;
- Accompagnement d'évènements majeurs : Trail du Saint-Jacques by UTMB, 15 kms du Puy-en-Velay, Course des filles, Nuits de Saint-Jacques ;
- Organisation d'évènements de promotion du sport : carrefour des associations, challenge seniors.

Afin d'accompagner l'Office des sports dans la réalisation de ses missions, la Communauté d'agglomération est sollicitée à hauteur de 10 000 €.

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office des Sports Intercommunal pour l'année 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_180

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club Agglo Le Puy-en-Velay Natation : subvention de partenariat et de financement pour la saison sportive 2025/2026
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Le Club « Agglo le Puy-en-Velay Natation » (APVN) est un club communautaire subventionné par la Communauté d'agglomération. Il organise les activités de natation sportive et participe activement à l'animation événementielle de la Vague. Il contribue ainsi de façon significative au succès de l'établissement.

Le club compte 758 adhérents issus majoritairement du territoire de l'agglomération. Considérant son impact local, la qualité de ses actions et les différents partenariats qu'il organise en lien avec la Communauté d'agglomération pour le développement de la natation sportive et après étude de la demande du club, il vous est proposé de maintenir la subvention globale et forfaitaire de 33 000 € au titre de la saison 2025/2026.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide, conformément à la réglementation en vigueur.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE au Club « Agglo le Puy-en-Velay Natation » une subvention globale et forfaitaire de 33 000 € au titre de la saison sportive 2025/2026,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_180-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_181

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club de basket Handisport : subvention de partenariat et de financement pour la saison sportive 2025/2026
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Le club Handisport du Puy-en-Velay est un club communautaire qui a pour but de faciliter et développer la pratique du sport et des activités sportives chez les personnes porteuses de handicaps physiques et sensoriels.

Son équipe de Basket Handisport « les Aigles du Velay » évolue au niveau élite nationale et fait partie des meilleures équipes de France et d'Europe de la discipline. Le développement local de ses activités contribue fortement à la promotion des activités physiques et sportives des personnes porteuses de handicaps. Au travers de ses nombreux déplacements en France, elle contribue également à la notoriété du territoire.

Compte tenu de ces éléments et après étude de la demande du club, il vous est proposé d'attribuer une subvention globale et forfaitaire de 42 500 € au club Handisport au titre de la saison 2025/2026.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et de signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide ainsi que les engagements réciproques de la Communauté d'agglomération et du club Handisport du Puy-en-Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE au club Handisport du Puy-en-Velay une subvention globale et forfaitaire de 42 500 € au titre de la participation de son équipe première de basket handisport au championnat élite nationale pour la saison sportive 2025/2026,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_182

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	ASM Basket : subvention de partenariat pour la saison 2025/2026
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

L'ASM Basket est une des associations phares de la Communauté d'agglomération. Elle compte plus de 253 adhérents de tout âge et 15 équipes engagées dans différents championnats. Son équipe masculine participe au championnat Auvergne Rhône-Alpes et son équipe féminine évolue au championnat pré national séniors.

Après étude de la demande du club, il vous est proposé de maintenir la subvention globale et forfaitaire de 50 000 € au titre de la saison 2025/2026.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention globale et forfaitaire de 50 000 € à l'ASM Basket pour la saison sportive 2025-2026,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_183

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Football Club Espaly : subvention pour la saison 2025/2026
----------------	--

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

La Communauté d'agglomération soutient financièrement les clubs sportifs dans leurs championnats amateurs qui contribuent fortement à la promotion du territoire.

Le Football Club d'Espaly a fait un très beau parcours en coupe de France en participant au 16ème de finale contre le PSG. Cette affiche a permis de mettre le football amateur en lumière.

Son équipe première participera au championnat de régional 1 pour la saison sportive 2025-2026 mais son objectif est de remonter en national 3.

Ce niveau de classement contribue à valoriser l'image de la collectivité et de son territoire, mais est aussi une récompense pour l'engagement du club visant l'excellence sportive.

Après étude de la demande, il vous est proposé d'attribuer 20 000 € au Football Club d'Espaly pour la saison sportive 2025/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention globale et forfaitaire de 20 000 € au Football Club d'Espaly pour la saison sportive 2025-2026,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_184

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club Alpin Horizon Vertical : subvention complémentaire pour la pratique de l'escalade sur blocs
----------------	--

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Le Club Horizon Vertical développe son activité d'escalade sur blocs en salle depuis 2023.

La Communauté d'agglomération a souhaité soutenir cette initiative en partenariat avec la ville du Puy-en-Velay qui a mis à disposition la salle sportive de la Libération dans laquelle est implanté un pan vertical de 12 mètres pour cette pratique.

Pour accompagner ce projet d'un montant de 23 158 €, il était voté par délibération du 28 septembre 2023 d'apporter une subvention de 6 000 € par an sur 3 ans.

Par ailleurs, le club s'est vu attribuer une aide globale de la Région de 5 000 €.

Il vous est donc proposé de renouveler comme prévu initialement, pour l'année 2025, une subvention de 6 000 € pour soutenir le développement de la section de pratique sur blocs.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025
2 abstentions

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 6 000 € pour l'année budgétaire 2025 pour accompagner le club à développer la pratique sur blocs.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_184-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_185

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Le Puy Baseball - Construction d'une cabine de scorage : demande de subvention
----------------	--

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

L'association «Le Puy Baseball Club» a déposé une demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération, dans le cadre d'un projet de construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard.

Cette démarche est conduite afin de se mettre en conformité avec les normes fédérales du baseball.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Baseball et elle est reconnue Club communautaire. Elle est composée de 60 licenciés. Les adhérents du Club sont issus à environ 65 % environ de la Communauté d'agglomération. L'équipe Séniors évolue au plus haut niveau régional.

Ce club perçoit de la Communauté d'agglomération une subvention annuelle de 2 000 €.

La construction de la cabine, d'une emprise foncière inférieure à six mètres carrés (2,95 mètres de longueur sur 2 mètres de large pour 2,5 mètres de hauteur) sera assurée par les adhérents et les sponsors du club.

Elle fera face au terrain afin de permettre la meilleure visibilité possible aux arbitres de marque.

Par délibération n°35 du 25 septembre 2024 la collectivité a octroyé une aide de 4 000 € à l'association pour la construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard.

Le coût de l'opération s'élève à 6 023 € TTC. Le Club a recherché en parallèle des financements complémentaires ce qui permet à la collectivité de revoir à la baisse le montant de son aide initialement prévu de 4 000 € à 2 735 €.

En effet, la Région a souhaité aider cette construction à hauteur de 2 288 € et le club est parvenu à obtenir un financement privé de 1 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE une aide d'un montant de 2 735 € à l'association Le Puy Baseball Club pour la construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_185-DE

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_186

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club Saint-Germain Blavozy Handball : aide de participation aux championnats nationaux
----------------	--

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Le Club Saint-Germain Blavozy Handball dispose d'une équipe féminine évoluant au deuxième niveau du championnat national. À ce titre, la subvention pour la saison 2025/2026 sera maintenue à 15 000 €.

Sa deuxième équipe assure son maintien en National 3, une subvention de 5 000 € sera attribuée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE au Club «Saint-Germain Blavozy Handball» une subvention de 15 000 € pour la participation de son équipe féminine au Championnat de National 2 pour la saison sportive 2025/2026 et 5 000 € pour son équipe en national 3,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_187

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	COP Rugby : subvention de partenariat et de financement au club de rugby pour la saison 2025/2026
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Le Club COP Rugby est une association soutenue par la Communauté d'agglomération pour son école de rugby ainsi que pour son équipe première qui évolue en championnat Fédérale 3.

L'École de rugby qui regroupe les communes de Brives-Charensac, du Puy-en-Velay et de Craponne-sur-Arzon/Roche en Régnier, compte 174 jeunes sportifs de moins de 18 ans. Le club sollicite, pour la saison 2025/2026, l'aide financière de la Communauté d'agglomération.

Son équipe première participera au championnat de Fédéral 3 pour cette saison sportive.

Après étude de la demande, il vous est proposé d'attribuer 60 000 € pour l'association COP Rugby.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et de signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide ainsi que les engagements réciproques de la Communauté d'agglomération et de l'École de rugby.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 60 000 € au COP Rugby pour la saison 2025/2026,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL_CC2025_187-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/06/2025

Délibération n° DEL_CC2025_188

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 juin 2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Aides aux clubs sportifs : subventions 2025
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

La Communauté d'agglomération soutient les clubs sportifs communautaires dans leurs actions pour le développement de la pratique sportive contribuant à la promotion du territoire.

Dans ce cadre, elle attribue chaque année des subventions aux associations ayant déposé un dossier auprès de la Communauté d'agglomération et qui s'inscrivent dans les critères fixés par délibération du 14 février 2019.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention aux associations sportives clubs communautaires, pour l'année 2025, pour un montant total de 107 660 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

<u>VOTE</u> :	UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
	Abstention : 1
	Gilles OGER

Signé le 25/06/2025,
Le Secrétaire de séance,
MEYZONET Philippe,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025